

UN AVIS DE TRANSFERT DE FONDS BIEN TENTANT

Cet avis de transfert de fonds émane de l'**Étude COLLINS et associés**, cabinet « d'experts en transferts financiers sécurisés », et réclame une réponse urgente pour régulariser le compte bénéficiaire.

Le courrier est sans équivoque : « *Nous vous confirmons, par la présente, que nous devons bien procéder au transfert d'un montant de 99 500 € qui vous sera personnellement remis en échange de l'autorisation de transfert d'argent attendue en retour par nos services et signée de votre main.* »

Mais plusieurs éléments doivent tempérer la joie prévisible du destinataire :

- ↪ Une somme de 30 € est à joindre à l'acte d'acceptation de transfert.
- ↪ Le tout doit être posté à **MHB** domicilié en Italie, (*d'autres plis publicitaires destinés à **MHB** mentionnent une adresse au Danemark !*).
- ↪ La lecture attentive d'un paragraphe rédigé en petits caractères indique qu'il s'agit, en fait, d'une opération soumise à des aléas et conditions.

Malheureusement, trop de consommateurs en situation financière difficile se laisseront tentés par cette fausse notification.

INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le **Réseau anti-arnaques**, BP 15, 79340 Ménagoute (contact@arnaques-infos.org).

Site : www.arnaques-infos.org

SIRET : 503 805 657 00015

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE**